

SERVICES

QUALIPROPRE, DIX ANS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

L'Office de qualification professionnelle des entreprises de propreté et services associés, plus connu sous le nom de Qualipropre, fête ses dix ans.

La qualification Qualipropre concerne une trentaine d'activités, qu'il s'agisse de nettoyage en milieu classique (entretien de locaux, hôtellerie), de nettoyage en milieu contrôlé (agroalimentaire, pharmaceutique, cosmétique) ou de prestations de services associées (services de proximité, type préparation de salles ou classement, services aux bâtiments, comme la maintenance de premier niveau, et services aux procédés – gestion des déchets industriels spéciaux par exemple)

Organisme indépendant, Qualipropre s'appuie depuis sa création sur trois collèges : le premier représente les entreprises de propreté et services associés, le deuxième les clients et donneurs d'ordre, le troisième les intérêts collectifs

Il respecte les prescriptions de la norme NF X 50-071 sur les exigences générales relatives aux organismes de qualification de fournisseurs. Selon la procédure en cours, le dossier de candidature est contrôlé administrativement avant d'être transmis anonymement à la commission d'évaluation qui, après étude, communique sa décision. Sont pris en compte trois indicateurs essentiels : économique (santé financière de l'entreprise), social (sécurité, conditions de travail, précarité, formation) et qualité. La qualification est acquise pour trois ans.

Qualipropre compte actuellement 330 établissements qualifiés, regroupant 60 000 salariés et représentant un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros. Chaque entreprise pouvant prétendre à plusieurs certificats de qualification, 1 800 certificats

Qualipropre sont actuellement valides.
M - C B